



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 9083

du 17/10/2023

Suites de l'attentat terroriste du 16 octobre 2023

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 17/10/2023
Documents à renvoyer	non

Résumé	La présente circulaire comporte des indications suite à l'attentat terroriste du 16 octobre 2023 et à la conférence de presse du Gouvernement fédéral
--------	---

Mots-clés	
-----------	--

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-sociaux
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Secondaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
	Maternel spécialisé	Centres techniques
	Primaire spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Secondaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
	Secondaire artistique à horaire réduit	Internats secondaire ordinaire
Promotion sociale secondaire	Internats prim. ou sec. spécialisé	
Promotion sociale secondaire en alternance		
Promotion sociale supérieur		

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
	DGEO	0800/20 000 Info.dgeo@cfwb.be

Madame,
Monsieur,

Depuis l'annonce du passage au niveau 4 de la menace terroriste en Région de Bruxelles-Capitale et au niveau 3 dans le reste de la Belgique, je suis en contact permanent avec les interlocuteurs qui participent aux réunions de coordination du Centre de crise.

Il ne me revient en effet pas, en tant que Ministre de l'Éducation, de procéder à l'évaluation de cette menace et de déterminer les éventuelles mesures à prendre. Ce type de décision appartient aux autorités compétentes en matière de sécurité, s'appuyant notamment sur les éléments fournis par les services de Police ou la Sûreté de l'État.

Lors d'un échange au cours de la nuit, le Premier Ministre m'a indiqué que, selon l'analyse de l'OCAM, il n'existe pour l'instant aucune menace spécifique sur les écoles qui justifierait leur fermeture. Par conséquent, les écoles resteront ouvertes ce mardi 17 octobre.

Le Premier Ministre a annoncé une présence policière renforcée partout dans la région bruxelloise, visant certains lieux spécifiques dont ceux accueillant des ressortissants suédois. Il a également appelé à une vigilance au sens large.

Je ne manquerai pas de vous revenir dans les prochaines heures en fonction de l'évolution de la situation, un Conseil national de sécurité étant prévu ce jour dans l'après-midi. Dans l'attente et par précaution, je vous invite à sensibiliser les membres du personnel au contenu du plan d'urgence interne de votre établissement, à maintenir les portes fermées en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves ainsi qu'à éviter autant que possible les regroupements devant l'école.

Je vous remercie d'avance pour votre vigilance et je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Caroline Désir